



Public concerné :

Candidats (tous niveaux) visant le permis de conduire pour les véhicules articulés CE.

Objectifs :

Se préparer aux épreuves du permis CE. Être capable de conduire en sécurité un ensemble de véhicules couplés dont le tracteur est en catégorie C et la remorque a un PTAC de plus 750 kg.

Pré-requis :

Être titulaire du permis C en cours de validité, être reconnu apte auprès de la commission médicale des permis de conduire. Avoir au moins 21 ans. Français lu, écrit, parlé.

Durée :

70 H à 140 H, stage continu ou discontinu selon la disponibilité (entreprise, candidat).

Encadrement :

Enseignants titulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignant de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (B.E.P.E.C.A.S.E.R.) Mention Groupe Lourde.

Validation :

Si réussite à l'examen du permis de conduire et de la sécurité routière, obtention du permis de conduire CE.

Inscriptions et renseignements :

auprès de nos
Conseillers en formation :

www.goformations.fr

Programme de formation 'transport' Poids lourds - Permis CE & mise à niveau du Code de la route

Déroulement de la formation :

Accueil et présentation de la formation.

ETAPE 1 - mise à niveau du Code de la route :

Remise à niveau du candidat de ses connaissances du Code de la route.

Durée : 21 H à 42^⓪ H. *Nota bene* : ^⓪ si échec au 1^{er} examen. Possibilité de renouveler l'étape 1.

ETAPE 2 - apprentissage hors circulation (épreuve plateau) :

1. Notions de mécanique d'un véhicule (chaîne cinématique : moteur, embrayage, boîte de vitesses, ... ; fonctionnement d'organes essentiels : direction, suspension, système de freinage, ...) et savoir entretenir le véhicule comme diagnostiquer une panne voire le réparer, notions sur le transport routier de marchandises (RSE, parc des véhicules, structure, transport pour compte propre ou autrui, ...), notions sur la réglementation de la coordination des transports et sur les documents conducteur véhicule et transport de marchandises, savoir entretenir le véhicule, diagnostiquer une panne et éventuellement réparer.
2. Préparation aux questions spéciales (écrites et orales) en mécanique, RSE, rôle du conducteur, signalisation, routière, et sécurité routière (effets de l'alcool, la fatigue, notions sur les assurances).
3. Connaître les risques d'un chargement mal arrimé et mal réparti.
4. Comportement en cas d'accident : protéger, alerter, secourir, savoir manipuler les systèmes de prévention d'incendie ; notions de secourisme routier.
5. Enseignement de conduite - utilisation rationnelle du véhicule :
Connaissance du véhicule (gabarit, ..., principaux organes, commandes et tableau-bord) et des accessoires, installation au poste de conduite, manœuvres (diriger le véhicule en marche avant et arrière), précautions au chargement et au déchargement du véhicule, vérifications du véhicule avant départ (niveaux, pneus, freins, feux, ...), savoir remplir un constat amiable, savoir déteiler et atteler une semi-remorque, savoir remplir un constat amiable.

ETAPE 3 - apprentissage en circulation :

Circulation sur routes, en ville et sur autoroutes : savoir passer les vitesses, respecter les règles de circulation, adapter sa vitesse et distances de sécurité, choisir la voie de circulation, franchir les intersections et changer de direction, s'arrêter, stationner, croiser, dépasser, être dépassé, prendre un virage, s'insérer dans une circulation rapide, conduire dans une circulation dense et dans une file de véhicules, adapter la conduite à des conditions où la visibilité et l'adhérence sont réduites, choisir et suivre un itinéraire.

ETAPE 4 - examen du permis de conduire.

Validation des acquis :

Evaluation - sanction en étape 1 : Obtention de l'ETG (Epreuve Théorique Générale : 'code de la route' du permis B). *Rappel - exemptés de l'ETG : titulaire de moins de 5 ans de permis de conduire.*

Evaluation des connaissances pratiques (en étape 2 - hors circulation) par le formateur (évaluation des acquis avant examen au cours des conduites hors circulation) puis examen 'plateau' par l'inspecteur de permis.

Evaluation des connaissances pratiques (en étape 3 - en circulation) par le formateur (évaluation des acquis avant examen au cours des conduites en circulation) puis examen 'plateau' par l'inspecteur de permis.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Formation et validation selon la note d'organisation pratique de la DIRECCTE et selon le Programme National de Formation (PNF). Salle équipée d'un ensemble multimédia. Véhicule poids lourds et remorques. Questions et réponses individuelles.

Documentation remise :

Kit box C / E(c) remis à chaque stagiaire.